



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# APPELS À PROJETS

## FRANCE 2030

### ÉDUCATION, JEUNESSE ET CULTURE



***Au 15 juin 2022***



## AAP «Boussole des jeunes»

**Lien :** <https://www.anru.fr/boussole-des-jeunes>

### **Description :**

Cet appel à projet vise à faire émerger sur les territoires de nouveaux partenariats innovants pour déployer la boussole.

Ce dispositif vise à permettre un accompagnement des jeunes facilité, plus de lisibilité pour les offres dédiées à la jeunesse et une coopération des acteurs améliorée.

La Boussole des jeunes vise particulièrement à remobiliser les jeunes les plus en difficulté et éloignés de la connaissance des dispositifs auxquels ils peuvent prétendre.

### **Bénéficiaires de l'aide :**

Association, collectivité territoriale ou tout organisme doté de la personnalité morale, en capacité de rassembler des partenaires publics ou privés du territoire.

### **Calendrier de mise en œuvre :**

Date de clôture : 30 juin 2023



## AAP «Accompagner la transition numérique des entreprises culturelles et créatives»

**Lien :** [https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL\\_2021\\_1BXsudcZKw](https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2021_1BXsudcZKw)

### Description :

Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner le déploiement de nouvelles offres culturelles et artistiques fondées sur des innovations numériques dans les secteurs du spectacle vivant, du patrimoine et de l'architecture. Il vise à favoriser le développement de services et dispositifs reposant sur des innovations technologiques, d'usage, d'organisation ou encore de modèle économique, permettant l'émergence de nouveaux services tout au long de la chaîne de valeur des secteurs concernés et le développement de l'éco-responsabilité des acteurs. Il s'adresse à des acteurs proposant soit d'accompagner la maturation de projets à haut potentiel de développement, soit de capitaliser sur des preuves de concept préalablement éprouvées tant du point de vue technologique que des usages.

Les deux premiers AAP thématiques sont les suivants :

- AAP 1 : expériences augmentées dans le champ du spectacle vivant (de la captation jusqu'à la diffusion de contenu, en passant par son édition, la mise en relation des différentes parties prenantes, etc.).
- AAP 2 : numérisation du patrimoine et de l'architecture (de la reproduction d'œuvres ou de bâtiments au format numérique jusqu'à leur mise à disposition, en passant par leur enrichissement, leur modélisation, etc.)

### Bénéficiaires de l'aide :

Entreprises, établissements publics culturels, associations.

### Calendrier de mise en œuvre :

Date d'ouverture : 3 décembre 2021

Date de clôture : 03 novembre 2022



## AAP «Soutenir les alternatives vertes»

### Lien :

[https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL\\_2021\\_U8LI9tvu55](https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2021_U8LI9tvu55)

### Description :

Le présent appel à projets s'adresse aux entreprises, associations ou opérateurs culturels porteurs d'un projet d'expérimentation, d'amélioration, d'innovation (innovation incrémentale), voire de rupture technologique en faveur des alternatives vertes au bénéfice du secteur culturel.

Il a notamment pour objectifs de :

- Faire émerger plus de solutions techniques et de processus verts dans les pratiques de la culture ;
- Permettre la généralisation de ces solutions et processus ;
- Favoriser de nouveaux usages plus durables dans le secteur culturel

### Bénéficiaires de l'aide :

Entreprises, associations ou opérateurs culturels.

### Calendrier de mise en œuvre :

Date d'ouverture : 3 septembre 2021

Date de clôture : courant 2025



## AMI «Favoriser le développement d'infrastructures ouvertes et pérennes permettant de réserver et de payer l'ensemble des offres culturelles du territoire»

**Lien :** [https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL\\_2021\\_WIL4J\\_Vrlb](https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2021_WIL4J_Vrlb)

### Description :

La billetterie est un enjeu stratégique dans le champ culturel. L'objectif de cette mesure est de soutenir des projets permettant de :

- Faire émerger des solutions de billetterie souveraines, de taille critique, multi-langues, interopérables et multi-canal qui préservent les marges des entreprises et institutions culturelles, publiques et privées ;
- Accroître la transformation digitale du secteur au travers de la billetterie, qui est un maillon stratégique, en développant l'interopérabilité des solutions de billetterie, en favorisant le partage de la donnée pour accroître la diversité et la diffusion culturelles ;
- Permettre à de plus petits acteurs d'être équipés de solutions de billetterie performantes et simples d'usage.

### Bénéficiaires de l'aide :

Entreprises innovantes travaillant sur les sujets de commercialisation (billetteries, gestion de la relation avec le client...), prestataires de billetterie, entreprises, associations et établissements du secteur des industries culturelles et créatives.

### Calendrier de mise en œuvre :

Date d'ouverture : 3 septembre 2021

Date de clôture : courant 2025



## AMI «Compétences et métiers d'avenir »

Lien : <https://anr.fr/CMA-2021>

### Description :

L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de formation et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir. L'ingénierie de formation sur des métiers en tension pourra également renforcer notre capacité à atteindre les objectifs de France 2030. Il peut s'agir de :

- réaliser si nécessaire les diagnostics de besoins en compétences et en formations, et identifier les initiatives et projets en rapport avec une stratégie ou plusieurs stratégies nationales ;
- financer les projets les plus adaptés qui auront été sélectionnés par une procédure exigeante. Les décisions prises dans le cadre de cet AMI tiendront compte notamment des autres initiatives du programme d'investissements d'avenir et du plan de relance.

### Bénéficiaires de l'aide :

- des employeurs ou leurs représentants (petites, moyennes et grandes entreprises, donneurs d'ordres et fournisseurs, des groupements d'employeurs, des organisations professionnelles, des syndicats, des fédérations professionnelles, établissements publics d'enseignement etc.) ;
- des organismes de formation ou d'accompagnement (universités, écoles, lycées, CFA, organismes privés, Pôle emploi, etc.) ;
- des donneurs d'ordre publics dans l'achat de formation continue des chercheurs d'emploi (conseils régionaux, Pôle emploi, OPCO).

La mobilisation des collectivités territoriales dans les projets constituera par ailleurs un atout. La présence de laboratoires de recherche en sciences cognitives, sciences comportementales, économie comportementale, etc., pourra également apporter un crédit supplémentaire aux projets relatifs à l'attractivité des métiers et des compétences.

### Calendrier de mise en œuvre :

Date d'ouverture : 24 février 2022

Date de clôture : 30 juin 2023



## AMI «Innovation dans la forme scolaire»

### Lien :

[https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_2E3WrRgGgP](https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_2E3WrRgGgP)

### Description :

L'appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans le cadre du volet structurel du quatrième programme d'investissements d'avenir et a pour ambition de favoriser la transformation de l'enseignement scolaire en y promouvant l'innovation et de nouvelles formes d'organisation et de gestion reposant sur une ouverture plus grande à la société.

Les projets attendus, afin d'être d'ampleur et réellement transformants, devront être portés par des consortium d'acteurs et s'inscrire dans une logique de territoire et de partenariat.

### Bénéficiaires de l'aide :

Consortiums associant a minima deux personnes morales sur un territoire bien identifié. Ils doivent inclure au minimum une école ou établissement scolaire.

### Calendrier de mise en œuvre :

Date d'ouverture : 16 novembre 2021

Date de clôture : 15 septembre 2022



## AAP Accompagner la transition numérique des entreprises culturelles et créatives : "Expérience augmentée du spectacle vivant" et "Numérisation du patrimoine et de l'architecture"

### Lien :

[https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL\\_2021\\_1BXsudcZKw](https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2021_1BXsudcZKw)

### Description :

Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner le déploiement de nouvelles offres culturelles et artistiques fondées sur des innovations numériques dans les secteurs du spectacle vivant, du patrimoine et de l'architecture. Il vise à favoriser le développement de services et dispositifs reposant sur des innovations technologiques, d'usage, d'organisation ou encore de modèle économique, permettant l'émergence de nouveaux services tout au long de la chaîne de valeur des secteurs concernés et le développement de l'éco-responsabilité des acteurs. Il s'adresse à des acteurs proposant soit d'accompagner la maturation de projets à haut potentiel de développement, soit de capitaliser sur des preuves de concept préalablement éprouvées tant du point de vue technologique que des usages

### Bénéficiaires de l'aide :

Entreprises, établissements publics culturels, associations.

### Calendrier de mise en œuvre :

Date d'ouverture : 3 septembre 2021

Date de clôture : 3 novembre 2022



## AAP « La grande fabrique de l'image »

**Lien :** [https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/appel-a-projet-france-2030--la-grande-fabrique-de-limage--sur-les-studios-et-la-formation\\_1672282](https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/appel-a-projet-france-2030--la-grande-fabrique-de-limage--sur-les-studios-et-la-formation_1672282)

### Description :

Le plan d'investissement France 2030 prend toute la mesure de ces enjeux et entend donner une impulsion très forte pour rendre possible ce changement d'échelle et faire de la France le leader européen des tournages et de la production numérique.

La structuration de cet appareil productif en devenir passe par un appariement entre les investissements dans les moyens techniques de fabrication et les besoins de formation, au plus proche de l'évolution du marché. Cette approche conjuguée est l'opportunité de consolider à l'échelle d'un territoire des écosystèmes locaux complets qui réunissent le meilleur des studios, des formations et des talents, au niveau des meilleurs standards internationaux en matière de tournage et de production numérique. L'Île-de-France, l'arc méditerranéen et le Nord sont identifiés comme des territoires qui portent des enjeux de développement particulièrement stratégiques, mais tous les sites d'implantation sont éligibles.

Cet appel à projets unique invite toute entreprise active sur les marchés du cinéma, de l'audiovisuel et du jeu vidéo à déposer un projet d'investissement dans des nouvelles capacités de fabrication et de formation.

### Bénéficiaires de l'aide :

Entreprises, Studios de tournage, de production numérique (VFX, animation, jeu vidéo), de formation, groupés ou séparés.

### Calendrier de mise en œuvre :

Date d'ouverture : 23 avril 2022

Date de clôture : 1 octobre 2022



## AMI « Musique et spectacle vivant » et « Savoir-faire d'exception »

**Lien :** <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/candidatez-a-laccelerateur-musique-et-spectacle-vivant>

### Description :

Vous dirigez une entreprise des secteurs de la Musique et du Spectacle vivant ? Vous souhaitez être accompagné pour vous structurer en profondeur et atteindre une croissance pérenne ? Bénéficiez de 18 mois d'accompagnement en intégrant la première promotion de l'Accélérateur Musique & Spectacle vivant.

Cet accélérateur vous permet de :

- Définir et consolider votre stratégie de développement
- Tirer parti de l'innovation sous toutes ses formes
- Investir dans les talents humains
- Connaître votre écosystème financier et piloter votre activité
- Maîtriser, anticiper et vous adapter aux évolutions réglementaires

### Bénéficiaires de l'aide :

Entreprises, établissements publics culturels, associations.

### Calendrier de mise en œuvre :

Date d'ouverture : 3 mai 2022

Date de clôture : 17 octobre 2022



## AAP Cultur'Export

**Lien :** <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/candidatez-au-programme-culturexport>

### Description :

Cultur'Export est un programme sur mesure de 12 mois pour vous développer aux États-Unis. Dédié aux entreprises innovantes des industries culturelles & créatives, il se compose de 3 étapes clés :

- Un accompagnement individuel de 70 heures pour structurer votre stratégie de développement aux États-Unis ;
- Un accompagnement collectif de 4 workshops de 2 jours, pour consolider vos connaissances et partager entre pairs et avec des experts sur des thématiques stratégiques et variées ;
- Des missions internationales (2 déplacements sur zone), pour concrétiser votre développement aux États-Unis.

Les entreprises participantes seront encadrées par les meilleurs experts, partenaires et entrepreneurs de la zone.

### Qui peut candidater ?

Les entreprises créatives et innovantes :

- Faisant partie de l'un des secteurs suivants : Musique & Spectacle vivant, Arts Visuels & Métiers d'Art, Jeux vidéo, Musée & Patrimoine, Cinéma & Audiovisuel, Design & Architecture, Communication, Livre & Presse, Mode & Création ;
- Souhaitant se développer aux États-Unis ;
- Existantes depuis au moins 3 ans ;
- En croissance et financièrement saines, avec un chiffre d'affaires plancher à 2M€ HT (exception pour entreprises en très forte croissance).

### Bénéficiaires de l'aide :

Entreprises, établissements publics culturels, associations.

### Calendrier de mise en œuvre :

Date d'ouverture : 23 mai 2022

Date de clôture : 4 juillet 2022